

TABLE
DES
DÉCISIONS
DE LA
COUR ROYALE
DE JERSEY
—
Huitième Série
—
1941-1950
—



JERSEY :
BIGWOODS LIMITED, IMPRIMEURS DES ÉTATS,
BROAD STREET.
—

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS.

A.G.	...	...	...	<i>Avocat-Général.</i>
As.CR.	...	...	...	<i>Assise Criminelle.</i>
C.R.	...	...	...	<i>Causes Remises.</i>
Ex.	...	...	...	<i>Cour du Samedi.</i>
Exs.	...	...	...	<i>Cour du Billet.</i>
H.	...	...	...	<i>Cour d'Héritage.</i>
N.S.	...	...	...	<i>Nombre Supérieur.</i>
O.C.	...	...	...	<i>Ordres du Conseil.</i>
P.C.	...	...	...	<i>Poursuites Criminelles.</i>
P.D.	...	...	...	<i>Probate Division.</i>
P.G.	...	...	...	<i>Procureur Général.</i>
P.R.	...	...	...	<i>Patentes Royales.</i>
R.	...	...	...	<i>Rédaction de Dépôts.</i>
S.R.L.	...	...	...	<i>Sociétés à Responsabilité Limitée.</i>

Le numéro qui précède l'abréviation indique le livre, celui qui suit, la page ; ainsi : 245 Ex. 320, veut dire Samedi, livre 245, page 320.

INDEX.

	PAGE
Abrahams et autre c. P.-G.	17, 127
Adye, <i>Re</i>	105
Agathangelou c. P.-G.... ..	32
Aghassy (autrefois Pollington), <i>Re</i>	42
Airspray Ltd., Désastre	59
Air Transport (Charter) (C.I.) Ltd. c. P.-G....	12, 122
Alderley, Le Baron Stanley d' v. Ollivier	3
Allen v. Sheehan	153
Allix v. Allix	87
Allix c. P.-G.	95
Allo, caution. Voir Shields et Allo, sa caution	
Amy c. Macready	19
— v. Ollivier. Ollivier à la cause... ..	25
Anderson c. P.-G.	132
Andrews c. P.-G.	29, 124
— <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	52, 134
Archweld Construction Co. Voir Pocock et autre, faisant commerce &ca.	
Armstrong, <i>Re</i>	171
Arscott et autre c. Picot, <i>Re</i> Testament Denis ...	166, 174
Audrain, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	44
Aune et autres c. P.-G.	39
A.-G. v. Bates, <i>Re</i> Verini	171
— v. Bentley... ..	75
— v. Colley	101
— v. Cumming	135
— v. Goorewitch	29, 170
— v. Grihault	76
— v. De Guelle	125
— v. Hafey	100
— v. Halliday	135
— v. Huelin	29
— v. Hull	31
— v. King	74
— v. Lake	75
— v. McNally	75
— v. Le Monnier	28
— v. Norris	134

	PAGE
A.-G. v. O'Neil	125
— v. Parr	128
— v. Piper	98
— v. Quinn	81, 82
— v. Rankin... ..	170
— v. Le Rossignol et uxor... ..	28
— v. Sangan, femme Bewhay	29
— v. Spencer	30, 33
— v. Tribe	30
— v. Vale, veuve Fosse	126
— v. Wigram	102
— v. Woods, Gérant du Links Hotel	101, 102
— intervenant, <i>Ex parte</i> Canning	77
— intervenant, <i>Ex parte</i> Green	35
— intervenant, <i>Ex parte</i> Laisney	35
— intervenant, <i>Ex parte</i> Mauger	36
—, Représentation <i>Re</i> Bickerton et Dupré, rédacteur du "Morning News"	133
—, Représentation <i>Re</i> Le Brun	92
—, Représentation <i>Re</i> Gosselin	67
—, Représentation <i>Re</i> Le Gresley... ..	65
—, Représentation <i>Re</i> Grosman et autres	94, 95
—, Représentation v. Grosman	38
—, Représentation <i>Re</i> Ingleby, Gérant de Bay View Hotel	72, 101
—, Représentation <i>Re</i> König et autres	94, 95
—, Représentation <i>Re</i> Marie	92
—, Représentation <i>Re</i> Noel	92
—, Représentation <i>Re</i> Pont, femme Parkin, Gérante de Parkins Luxury Holiday Camp (Jersey Jubilee Campers Ltd.)	96, 102
—, Représentation <i>Re</i> Priddy	101
—, Représentation <i>Re</i> Röthlisberger	182
—, Représentation <i>Re</i> Urvoy	92
—, Représentation <i>Re</i> Watson	182
Babillon à la cause, Dupré v. Barclays Bank Ltd....	9, 121
Bailhache et autres, procureurs &ca. c. Gladden et autres, mandataires spéciaux, <i>Re</i> Brackenbury	54
Baldwin c. Pascal	86
Balleine, <i>Re</i> testament, Représentation de Le Masurier et autre	176
Barclays Bank Ltd. c. Dupré, Babillon à la cause ...	9, 121
— <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Pollard, femme James	12, 103

INDEX.

III

	PAGE
Barette, <i>Re</i>	105
—, <i>Re</i> succession, Querée v. Gibaut, Curateur, et autre	166, 167
Barnard c. P.-G.	32
—c.—, <i>Re</i> Boyd, Représentation du P.-G.	132
Barnardo's Homes, Dr., <i>Re</i> Représentation de Cushman, exécuteur de Topham, Intervention du P.-G.	176
Barratt et autre c. Vigot	40
Bas, Le v. Jones	22, 147
Bassett c. Clarke	2, 40
Bates c. A.-G., <i>Re</i> Verini	171
Batty v. Renouf	11
Baudains, Administrateur, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Baudains	15
—, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Baudains, Administrateur	15
—, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Buesnel, Administrateur	15
—, stipulant l'Office de Juge c. Sheehan	53
Bay View Hotel, <i>Re</i> Ingleby, Gérant de, Représentation de l'A.-G.	72, 101
Beadle et autres c. Lycett et autres, <i>Re</i> testament Lycett... ..	174
Beck, <i>Re</i>	121
Bequet, Exécuteur, Représentation <i>Re</i> testament Du Val	174
Beebe, <i>Re</i>	139
Bell, Désastre, <i>Ex parte</i> Langlois et autre	58
—, <i>Re</i>	150
Benest, Connétable c. Le Maistre	138
—, Connétable, et autres c. Le Maistre	145
Bentley c. A.-G... ..	75
Beresford v. Billot, stipulant l'Office de Juge — c. P.-G.	53 75
Bérézay c. P.-G.	34
Bertie Clay v. War Profits Levy, Contrôleur	14, 20
Berwick c. P.-G., <i>Re</i> Le Chalet Hotel	102
Beuvant, Le c. McAllister	155
Bewhay c. A.-G.	29
Bexon c. Chichester	4, 145
— v. Chichester	4, 145
Bickerton et Dupré, rédacteur du "Morning News", <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	133
Billot, <i>Re</i>	108, 115
—, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	121, 151
—, stipulant l'Office de Juge c. Beresford	53
Bisson, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Dodsworth et Ingram	46
—, <i>Re</i>	45, 87
— c. D'Allain	23

	PAGE
Bisson v. Richardson, son mari	147
Blampied, <i>Re</i> testament, Gruchy v. Gruchy	179
Blanchard c. P.-G.	31
Blancq, Le c. P.-G.	129
Bliaux, <i>Re</i>	105
Blondel c. P.-G.	30
Bois, Administrateur, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Wills	15
—, <i>Re</i>	90, 150, 168
Boisan, femme, etc. v. Rowe	70
Bolitho c. P.-G....	98
Bonass c. P.-G....	74
Booth, <i>Re</i> , Représentation de Brough, tuteur	156
Bottery, <i>Ex parte</i> Fraydon, Exécuteur de	114
Bowker, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	64
Bowmaker Ltd., <i>Ex parte</i> , Désastre Minden Transport Ltd.	57
Boyd, <i>Re</i> , Représentation du P.-G., P.-G. v. Barnard	132
Boyer, Le, <i>Re</i>	105
— c. Morcel	19, 81
Brackenbury, <i>Re</i> , Gladden et autres, mandataires spéciaux v. Bailhache et autres, Procureurs	54
Brée, <i>Re</i>	108, 109
Breton, Le c. Hoefer	2
— et Hoefer, <i>Re</i> , Lissaman à la cause, <i>Ex parte</i> Le Masurier... ..	46
Brett et Waterton, <i>Re</i>	181, 171
Briard c. Hublin, veuve &ca....	164, 172
—, <i>Re</i>	77
Broadbent, veuve &ca. v. Comité re Compensation aux Ouvriers... ..	48
Brocq, Le, <i>Re</i>	140
— v. Buesnel... ..	9, 25
—, veuve Pereau, <i>Re</i>	17, 141
—, femme Weber c. P.-G.	31, 76
Brogniaux c. P.-G.	38, 97
Brooke v. Walker et Hadley	56
Brough, tuteur, Représentation <i>Re</i> Booth	156
Brun, Le, et autre, <i>Ex parte</i>	21
—, femme Stopka, <i>Ex parte</i>	73
—, <i>Re</i>	78
—, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	92
— v. Poingdestre, veuve Waterson	37, 44
Buckrell, <i>Re</i> succession	116, 170
—, <i>Re</i> succession, Représentation du Sergent de Justice	168
Buesnel c. Le Brocq	9, 25

INDEX.

V

	PAGE
Buesnel, Administrateur, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Baudains ...	15
Bull v. Bull, <i>Re</i> testament Gabeldu ...	178
Burke, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Crill, Administrateur ...	15
— v. Burke ...	164, 179, 180
Burt, <i>Re</i> testament, <i>Ex parte</i> Renier, Exécuteur ...	175
—, <i>Re</i> , Représentation de Rowe, veuve Trent, P.-G. intervenant ...	83
Cahill c. P.-G. ...	124
Canivet, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	77, 140
Canning, <i>Ex parte</i> , A.-G. intervenant ...	77
Carmel, <i>Re</i> Chapelle Méthodiste de ...	82
Carson v. Romeril et autre ...	139
Carter c. P.-G. ...	97
Carteret, Malet de v. Du Feu... ..	159
—, <i>Re</i>	109
Casimir Mrowezynski. Voir Manley Casimir (autrefois Casimir Mrowezynski)	
Catelinet et uxor c. P.-G. ...	125, 129
Caurel, tuteur, Représentation <i>Re</i> Radmall... ..	84
Châlet, Le, Hotel, <i>Re</i> , P.-G. v. Parsons, femme Berwick ...	102
—, Hotel, <i>Re</i> , Remontrance de Jersey Hotels Ltd. ...	114
Channing, <i>Ex parte</i> ...	18
— c. Warren... ..	50
Cheenne et autre c. P.-G. ...	38
— c. — Représentation du P.-G. ...	137
Chichester v. Bexon ...	4, 145
Chillings, <i>Re</i> , Représentation du Vicomte ...	23
Claire, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	73
Clarke v. Bassett ...	2, 40
— v. Roche ...	2, 40
Clément et Romeril, <i>Ex parte</i>	21
Clunn, c. P.-G. ...	93
Collas et autre, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> testament Williams ...	84
—, <i>Re</i>	108
Colley c. A.-G. ...	101
Compensation aux Ouvriers, Comité c. Broadbent, veuve &ca. ...	48
Comte, Le. Voir Moignard (autrefois Le Comte)	
Continental Hotel Ltd., <i>Re</i> ...	113
Coombs c. Delancey ...	117
Coomer, Représentation <i>Re</i> tutelle Coomer... ..	181
Cooper à la cause, Lobb v. Roebuck... ..	24
Cornu, Le c. De Gruchy ...	182

	PAGE
Cornu, Le c. Whatley	60
—, <i>Re...</i>	183
—, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	90
Corre, Le, Représentation <i>Re</i> tutelle Le Corre	181
Cour, de la c. P.-G.	98
Coutanche, <i>Re</i>	56, 105, 140
—, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	90
Couteur, Le, <i>Re</i>	45, 87
Cox, c. P.-G.	128
—, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	92
Cras Le v. Foot	10
Grill, Administrateur, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Burke	15
Croix, de Ste., femme etc., <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Richardson et autre	151
Cumming c. A.-G.	135
Cummins, c. P.-G.	94
Cushman, Exécuteur. Voir Topham, <i>Re</i> testament	
Dale, <i>Re...</i>	134
D'Allain, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	44
— v. Bisson	23
Daly c. P.-G.	124
Dantec, Le, <i>Re</i>	72
Darbyshire, <i>Re</i>	141
Dash c. P.-G.	75
Daubeney, <i>Ex parte</i>	130
Davies v. Smith	79
— c. Trump	24
Davis, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	103
Defin, <i>Ex parte</i>	48
Defolny c. P.-G.	39
Delancey v. Coombs	117
Délépine c. Toogood	143
Denis, <i>Re</i> testament, Picot v. Arscott et autre	166, 174
Dérout c. P.-G.	35
Desmares, <i>Re</i>	90
Dodsworth et Ingram, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Bisson	46
Dorey, <i>Ex parte</i>	142
—, <i>Re...</i>	53
—, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Giffard	15, 151
—, tuteur et autres, <i>Ex parte</i>	156
Dorkins, <i>Re</i>	114
Dormand c. Marsh	17, 142
Doublard à la cause, Poingdestre v. Urvoy	24
Downing, <i>Ex parte</i>	112

INDEX.

VII

	PAGE
Doyen et autre c. Latter	51
Drew et autres c. P.-G.	125
Druillenee, <i>Ex parte</i>	137
Dupré v. Barclays Bank Ltd., Babilon à la cause...	9, 121
—, rédacteur du "Morning News," et Bickerton, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	133
École Centrale de Grouville, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Valpy et autre...	83
— Paroissiale de St.-Brelade, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Le Gros, fidéi-commissaire	83
— Paroissiale de St.-Brelade, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Tabb et autre, fidéi-commissaires	83
Edgar c. P.-G.	100
Eloury et autres, <i>Re</i>	137
England, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	44, 90
États, <i>Ex parte</i> (Re Fief de Noirmont)	85
—, Greffier v. Michel et autres	78
—, Greffier v. Stenou	183
Evans c. Twizell	43
Falle v. Pocock et autre, faisant commerce &ca., Lloyd à la cause	24
Featherstone, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	65
Feltham v. Rolland	2, 40
Feu, du, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> testament du Feu	172
—, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Lindsay et autre	46
—, <i>Re</i> ...	88
—, testament, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> du Feu	172
— c. Lloyds Bank Ltd.	41
— c. Malet de Carteret	159
Feuvre, Le, <i>Re</i>	62, 109, 110, 140
Filliastre, Le c. Vétier, Poingdestre intervenant	22
Finisterre Ltd., <i>Re</i>	163
First Tower Hotel, Hansford, Gérant c. P.-G.	103
Fleury, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Mourant, Administrateur	15
Flinn c. Sayer	148
Flock, Le, et autre c. P.-G.	132
Foot c. Le Cras	10
Fortun c. P.-G.	128
Fosse c. A.-G.	126
Foster, <i>Re</i>	141
Fosters Ltd., et autres, <i>Ex parte</i> , Désastre Le Put...	58
Fox, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	66
Fraydon, Exécuteur de Bottury, <i>Ex parte</i>	114
Freeman, <i>Re</i>	67

	PAGE
Gabeldu, <i>Re</i> testament, Bull v. Bull...	178
Gallais, Le, née Beebe, <i>Re</i> ...	139
—, Real Estates Ltd. v. Trevor ...	7
Gallichan, <i>Re</i> ...	107, 108, 110, 115
— v. Gallichan, femme Hammond ...	115
— c. Turner, femme etc. ...	69
Galsworthy et Perrier, Représentation <i>Re</i> Toyé, veuve Vétier ...	150
Gash c. P.-G. ...	99
Geake, Gérant du Pomme d'Or Hotel, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	102
Genée v. Renault ...	147
Germain, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	44, 90
Gibaut, curateur, et autre c. Querée, <i>Re</i> succession Barette	166, 167
Giffard, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Dorey ...	15, 151
— et autre c. Walton, veuve Tunstall ...	118, 158
Gilmore et autres c. P.-G. ...	29
Gilson v. Morel... ..	2, 40
Gladden v. Houston ...	145, 148
—, femme Davies v. Smith ...	79
— et autres, mandataires spéciaux v. Bailhache et autres, Procureurs &ca., <i>Re</i> Brackenbury ...	54
Godel, c. P.-G. ...	31
Godfray, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	68
Goldsmith, <i>Re</i> enfants, Représentation du P.-G. ...	68
Goold c. Rebutti ...	3, 69
Goorewitch c. A.-G. ...	29, 170
Gorge, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> "The Jersey Granite & Concrete Co. Ltd." ...	172
Gosford Furnishing Co. Ltd. et autre, <i>Ex parte</i> , Désastre Bell ...	58
Gosling, <i>Ex parte</i> ...	115
Gosselin, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G. ...	67
—, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	67
Gough, Exécutrice c. Gough et autres ...	116, 165
— et autres v. Gough, Exécutrice... ..	116, 165
Gould v. Warren et caution ...	107
Goulder c. O'Donoghue ...	144
— c. P.-G. ...	94
Gouyet, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	39
— c. P.-G. ...	38
Grainger v. Mulholland ...	2
Grand, Le, Veuve &ca. c. P.-G. ...	98

INDEX.

IX

	PAGE
Grant, <i>Re</i> , Représentation du P.-G....	41
Grasett, <i>Re</i>	115
Gray, Désastre, <i>Ex parte</i> Richardson	58
Green, <i>Ex parte</i> , A.-G. intervenant	35
Greffier des États v. Michel et autres	78
— v. Stenou	183
Gresley, Le, <i>Ex parte</i>	36
— et autre, <i>Ex parte</i>	3, 62, 116
—, <i>Re</i>	28
—, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	65
Griffiths c. P.-G.	128
Grigg, <i>Re</i> testament	174
Grihault, c. A.-G.	76
Gros, Le, fidéicommissaire, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> École Paroissiale de St.-Brelade	83
Gros, Le, <i>Re</i>	115
Grosman, Représentation de l'A.-G. v.	38
— et autres, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	94, 95
Grouville, École Centrale de, <i>Ex parte</i> Valpy et autre	83
Gruchy v. Gruchy, <i>Re</i> testament Blampied... ..	179
Gruchy, de, femme Mouillin, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> P.-G.	182
— v. Connétable de la Trinité et autres	169
— v. Le Cornu	182
— et Minchinton c. P.-G.	129
Gruchy & Co. Ltd., A. de, et autres c. Robyns	18, 57
Guelle, de, c. A.-G.	125
Gulley, veuve Ryan c. Ryan et autres	178
Gulwell, <i>Re</i>	113
Hackett c. P.-G.	29
Hadley c. P.-G.... ..	99
— et Walker, Désastre	59
— et Walker c. Brooke	56
Hafey c. A.-G.	100
Halliday c. A.-G.	135
Hammond c. Gallichan	115
Hamon v. Moisan et autre	142
— c. tuteur de Hayward	49
Hansford, <i>Re</i>	105
— c. P.-G.	136
—, Gérant de First Tower Hotel c. P.-G.	103
Harman c. Herivel	120
Harnett et Henery c. P.-G.	28
Harper et Nicolle c. P.-G.	28, 29, 128

	PAGE
Harris, intervenante, Sutton v. Taylor	6, 11, 27
— et uxor c. P.-G.	129
Harrison, <i>Re</i>	150
Hatch, <i>Re</i> , Représentation du P.-G....	54
Haye, de la, <i>Re</i>	105
Hayward, Tuteur de v. Hamon	49
Henery et Harnett c. P.-G.	28
Herbert, <i>Re</i>	90
Herivel v. Harman	120
Heys, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Poch, Administrateur	15
Hibbs v. Lemprière	60
Hickmott, femme Fortun, c. P.-G.	128
Hill c. P.-G.	125
Hind, <i>Re</i>	110
—, veuve Giffard, et autre c. Walton, veuve Tunstall	118, 158
Hinds c. P.-G.	96
Hobson c. P.-G.	75
Hockmuth, Désastre	56, 59
—, <i>Ex parte</i> (Désastre)	56
— c. P.-G.	130
Hocquard, <i>Re</i>	107, 108
— et uxor, <i>Ex parte</i>	21
Hoefer v. Le Breton	2
— et Le Breton, <i>Re</i> , Lissaman à la cause, <i>Ex parte</i> Le Masurier	46
Holt v. Lewis, sa femme	104
Homo et Martin c. P.-G.	39
Hotel de l'Europe (1926) Ltd. c. P.-G.	100
— Metropole, <i>Re</i>	112
Houillebecq c. P.-G.	18, 37 96, 99, 109
Houston c. Gladden	145, 148
Hubert v. Law	82
Hublin, <i>Re</i> Succession, <i>Ex parte</i> Hublin, veuve McDermott	144
Hublin, veuve &ca. v. Briard	164, 172
Huchet c. P.-G.	135
Huelin c. A.-G.... ..	29
— c. Smith, sa femme	162
—, J. W., Ltd., <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> demande de New Century Products Ltd.	26
— J. W. Ltd., et autres v. Pocock et autre, faisant commerce &ca., <i>Ex parte</i> New Century Products Ltd.	26
Huggins v. Parry	80
— v. Ross Roberts, Parry intervenante	147, 155
Hull c. A.-G.	31

INDEX.

XI

	PAGE
Ingleby, Gérant de Bay View Hotel, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	72, 101
Ingram et Dodsworth, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Bisson	46
Jackson, testament, Représentation de Rive, Exécuteur, <i>Re</i> Jersey Female Orphans' Home	177
— et autres c. P.-G.... ..	188
James, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Barclays Bank Ltd.	12, 103
— c. P.-G.	29
Jarvis, <i>Ex parte</i>	73
Jeffreys, <i>Re</i>	141
Jersey Airways Ltd., <i>Ex parte</i>	163
— Female Orphans' Home, <i>Re</i> , Représentation de Rive, Exécuteur de Jackson... ..	177
— Gas Light Co. Ltd., <i>Re</i>	106
— Granite & Concrete Co. Ltd., The, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Gorge	172
— Granite & Concrete Co. Ltd. c. Neville	119
— Hotels Ltd., Remontrance <i>Re</i> Le Chalet Hotel	114
— Jubilee Campers Ltd. Voir Parkins Luxury Holiday Camp	
Jesty, <i>Re</i>	68
—, <i>Re</i> enfants, Représentation du P.-G.	67, 69
Jones c. Le Bas... ..	22, 147
— c. P.-G.	91, 101
Kean c. Nice	2, 160
Kelly, <i>Re</i> enfants, P.-G. v. Rainbow et autres	71
Kenneally c. P.-G.	76
Kennedy, <i>Re</i>	55
Kent c. P.-G.	125
Kinch, v. Le Quesne, Président	180
King c. A.-G.	74
König et autres, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	94, 95
Kostemeno, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	182
Laffoley et autres, c. P.-G. et autre, ajoint	149, 169
Laisney, <i>Ex parte</i> , A.-G. intervenant	35
Lake, c. A.-G.	75
Lane, tutelle, <i>Ex parte</i> Le Quesne, Procureur	156
Langlois et autre, <i>Ex parte</i> , Désastre Bell	58
—, <i>Ex parte</i> , Désastre de Moncho... ..	13, 57
— v. Till et autre	13, 57
Langtry, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	138
— c. P.-G.	138

	PAGE
La Rocque, <i>Re</i> Chapelle Méthodiste de	82
Latter v. Doyen et autre	51
Laugeard c. Le Rossignol	160
Laurens, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	44
Laurent c. P.-G.	30
Lavery c. P.-G.	81, 98
Law c. Hubert	82
Lawson, <i>Re</i>	30
Lebâcle v. Le Marinel	71
Legg, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	66
Lemprière, femme Riley, <i>Re</i>	84
—, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Lemprière, Administrateur	15
— c. Hibbs	60
— v. Richards	14, 119
Lewis. Voir Mackereth (autrefois Lewis)	
— c. Holt, son mari... ..	104
— et uxor v. Newey	13, 89
— et uxor c. P.-G.	95
Liebert v. Sugden	145
— c. Sugden	145
Lièvre, Le v. Mesny	2
Lindsay et autre, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> du Feu	46
Links Hotel, Woods, Gérant, c. A.-G.	101, 102
Lissaman à la cause, <i>Ex parte</i> Le Masurier, <i>Re</i> Le Breton et Hofer	46
Lloyd à la cause, Falle v. Pocock et autre, faisant commerce &ca.	24
Lloyds Bank Limited v. Du Feu	41
—, Représentation <i>Re</i> testament Rayner... ..	176, 177
Lobb v. Roebuck. Cooper à la cause	24
Lodge v. Voisin	5
— v. Voisin, <i>Ex parte</i> Ogier, Procureur	138
— v. Voisin, <i>Ex parte</i> Voisin	45
Louche, de, <i>Ex parte</i>	76
Louveau c. P.-G.	98
Low c. P.-G.	136
Lucas, <i>Re</i>	30
— c. P.-G.	124
Luce, <i>Re</i>	21, 150
Luxon, <i>Re</i>	110
Lycett, <i>Re</i> testament, Lycett et autres v. Beadle et autres	174
McAllister v. Le Beuvant	155
McCann c. Parslow	6, 19

INDEX.

XIII

	PAGE
MacDermatt, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	182
McDermott, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Succession Hublin ...	144
— c. P.-G. ...	29, 125
Machon et autres c. Trésorier des États ...	144
Mackereth (autrefois Lewis), <i>Re</i> ...	42
Maclean, veuve Harris, intervenante, Sutton v. Taylor 6, 11, 27	
McNally c. A.-G. ...	75
Macready v. Amy ...	19
Maillard c. P.-G. ...	98
Maistre, Le, <i>Re</i> ...	86, 97
— v. Benest, Connétable ...	138
— v. Benest, Connétable et autres ...	145
Mallet, Désastre ...	57
— c. Richardson ...	19
Malley, veuve Bliaux, <i>Re</i> ...	105
Mander v. Le Tavernier et autre ...	146
— c. Le Tavernier ...	146
Manley-Casimir (autrefois Casimir Mrowezynski), <i>Re</i> ...	42
Mare, de la, c. P.-G. ...	93
Marie, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G. ...	92
Marinel, Le c. Lebâcle... ...	71
Marquand, Le, <i>Re</i> ...	107, 108
— c. P.-G. ...	93, 136
Marsh, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	66
— v. Dormand ...	17, 142
Martin (autrefois Vaughan), <i>Re</i> ...	42
Martin et Homo c. P.-G. ...	39
Martland (Jersey) Ltd., James c. Le Quesne ...	49
Mason, Gérant de Merton Hotel, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	102
Masurier, Le, <i>Re</i> ...	108, 115
—, Désastre, <i>Ex parte</i> Weedon ...	58
—, <i>Ex parte</i> ...	73
—, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Le Breton et Hoefer, Lissaman à la cause ...	46
—, et autre, <i>Ex parte</i> ...	21
—, et autre, Représentation <i>Re</i> testament Balleine ...	176
—, et autre c. Reed et autres ...	143, 152
—, et autre c. Reed et autres, <i>Re</i> Rattenbury ...	171
Matthews, <i>Re</i> ...	105
Mauger, <i>Ex parte</i> , A.-G. intervenant... ...	36
Merton Hotel, <i>Re</i> Mason, Gérant, Représentation du P.-G. ...	102
Merton Hotel Ltd. v. St. Sauveur, Chef de Police, et autres ...	138
Mesny c. Le Lièvre ...	2
Messervy à la cause, Tidswell v. Tidswell ...	19, 61

	PAGE
Métayers c. Welch	12
Metropole, Hotel, <i>Re</i>	112
Michel, <i>Re</i>	27
— et autres c. Greffier des États	78
Milward c. Way, veuve &ca.	103, 143, 149, 183
Minchinton et de Gruchy c. P.-G.	129
Minden Transport Ltd., Désastre, <i>Ex parte</i> Bowmaker Ltd. ...	57
Moignard (autrefois Le Comte), <i>Re</i>	42
Moisan et autre c. Hamon	142
Moncho, de, Désastre, <i>Ex parte</i> Langlois	13, 57
Monnier, Le c. A.-G.	28
Moreel v. Le Boyer	19, 81
Morel c. Gilson	2, 40
Morin c. P.-G.	100
Morley c. P.-G.	126
“Morning News”. Voir Bickerton et Dupré, rédacteur.	
Morton c. P.-G.	128
Motte, La, Private Hotel, Ltd., <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Robinson ...	87
Moullin, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> P.-G.	182
Mounsey, veuve, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Symons	37, 173
Mourant, <i>Re</i>	77
—, Administrateur, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Fleury	15
—, Administratrice de Mourant c. P.-G.	16, 91
Mulholland c. Grainger	2
Murphy c. P.-G.	127
— et O'Sullivan c. P.-G.	91
Musso, <i>Ex parte</i>	114
Neal, femme Robyns, Désastre	59
—, femme Robyns, Désastre, <i>Ex parte</i> Robyns	13, 57
Neville v. Jersey Granite & Concrete Co. Ltd.	119
New Century Products Ltd., <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> J. W. Huelin Ltd. ...	26
—, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> arrêts Pocock et autre, faisant commerce &ca. c. “J. W. Huelin Ltd.” et autres... ..	26
Newey c. Lewis et uxior	13, 89
— c. P.-G.	95
Nice v. Kean	2, 160
Nicolle et Harper c. P.-G.	28, 29, 128
Nicolle v. Wigram, Connétable de St.-Martin à la cause ...	147, 157
Nield et autre c. P.-G.	129
Noel, <i>Ex parte</i>	74
—, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	92
Noirmont, Dame de, et États, <i>Ex parte</i>	85
Norman, <i>Re</i>	107, 108

INDEX.

XV

	PAGE
Norris, <i>Ex parte</i>	137
—, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	134
— c. A.-G.	134
Oaklands Lodge Private Hotel, <i>Re</i> Playford	112
O'Donoghue v. Goulder	144
Ogier, Procureur, <i>Ex parte</i> , Lodge v. Voisin	138
Ollivier à la cause, Amy v. Ollivier	25
— c. Amy, Ollivier à la cause	25
— c. Le Baron Stanley d'Alderley	3
— c. Roudot	25
O'Neil c. A.-G.	125
Orchard, <i>Re</i> enfants, Représentation du P.-G.	71
O'Reilly c. P.-G.	94
O'Sullivan et Murphy c. P.-G.	91
Ozard c. P.-G.	34
— et autres, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	65
Ozouf et autre, <i>Ex parte</i>	116
Pain, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	32
— c. P.-G.	34
Parkins Luxury Holiday Camp, <i>Re</i> Pont, femme Parkin, Gérante, Représentation de l'A.-G.	96, 102
Parr c. A.-G.	128
— c. P.-G.	97
Parris c. P.-G.	102
Parry c. Huggins	80
— intervenante, Huggins v. Ross Roberts	147, 155
Parslow v. McCann	6, 19
Parsons, femme Berwick c. P.-G., <i>Re</i> Le Chalet Hotel	102
Pascal v. Baldwin	86
Pastor, <i>Ex parte</i>	73
Payn, tuteur, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Poingdestre	156
Pearl c. P.-G.	30
Pereau, née Le Brocq, <i>Re</i>	17, 141
Perrée, <i>Re</i>	150
—, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	44
Perrier. Voir Galsworthy et Perrier	
Philadelphie, <i>Re</i> Chapelle Méthodiste de	82
Phillips, veuve Bertie Clay v. War Profits Levy, Contrô- leur	14, 20
Picot v. Arscott et autre, <i>Re</i> testament Denis	166, 174
— et autre, fidéicommissaires de Wimble, Représentation de	84

	PAGE
Pike v. Taxe sur le Revenu, Contrôleur	14, 20
—, Représentation de, Contrôleur intervenant	14, 20
Pinel v. Pinel	40
— c. Pinel	40
Pinnock, veuve Evans c. Twizell	43
Pinwell et autres, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	63
Piper c. A.-G.	98
Pipet, <i>Ex parte</i>	73
Pipon, <i>Re</i>	104
Planner, <i>Ex parte</i>	73
Playford, <i>Re</i> (Oaklands Lodge Private Hotel)	112
Poch, Administrateur, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Heys	15
Pocock et autre, faisant commerce &ca. c. Falle, Lloyd à la cause	24
— et autre, faisant commerce &ca. c. "J. W. Huelin Ltd." et autres, <i>Ex parte</i> New Century Products Ltd.	26
Podgornik, <i>Re</i>	141
Poidevin, Le, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	32
Poingdestre, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Payn, tuteur	156
— v. Urvoy, Doublard à la cause	24
—, veuve Waterson c. Le Brun	37, 44
— intervenant, Vétier v. Le Filiastre	22
Pollard, femme James, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Barclays Bank Ltd.	12, 103
Pollington. Voir Aghassy (autrefois Pollington)	
Pomme d'Or Hotel, <i>Re</i> Geake, Gérant, Représentation du P.-G.	102
— d'Or Hotel (1932) Limited, Représentation de	158
Pont, femme Parkin, Gérante de Parkins Luxury Holiday Camp, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	96, 102
Powell, <i>Re</i>	105
Priddy, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	101
P.-G. v. Abrahams et autre	17, 127
— v. Agathangelou	32
— v. Air Transport (Charter) (C.I.) Ltd.	12, 122
— v. Allix	95
— v. Anderson	132
— v. Andrews	29, 124
— v. Aune et autres	39
— v. Barnard	32
— v. —, Représentation du P.-G. <i>Re</i> Boyd	132
— v. Beresford	75
— v. Bérézay	34
— v. Blanchard	31
— v. Le Blancq	129

INDEX.

XVII

	PAGE
P.-G. v. Blondel	30
— v. Bolitho	98
— v. Bonass	74
— v. Le Brocq, femme Weber	31, 76
— v. Brogniaux	38, 97
— v. Cahill	124
— v. Carter	97
— v. Catelinet et uxor	125, 129
— v. Cheenne et autre	38
— v. ———, Représentation du P.-G.	137
— v. Clunn	93
— v. De la Cour	98
— v. Cox	128
— v. Cummins	94
— v. Daly	124
— v. Dash	75
— v. Defolny	39
— v. Derouet	35
— v. Drew et autres	125
— v. Edgar	100
— v. Le Flock et autre	132
— v. Gash	99
— v. Gilmore et autres	29
— v. Godel	31
— v. Goulder	94
— v. Gouyet	38
— v. Le Grand, veuve &ca.	93
— v. Griffiths	128
— v. De Gruchy et Minchinton	129
— v. Hackett	29
— v. Hadley	99
— v. Hansford	136
— v. ———, Gérant de First Tower Hotel	103
— v. Harris et uxor	129
— v. Henery et Harnett	28
— v. Hickmott, femme Fortun	128
— v. Hill	125
— v. Hinds	96
— v. Hobson	75
— v. Hockmuth	130
— v. Homo et Martin	39
— v. Hotel de l'Europe (1926) Ltd.	100
— v. Houillebecq	18, 37, 96, 99, 109
— v. Huchet	135

	PAGE
P.-G. v. Jackson et autres	188
— v. James	29
— v. Jones	91, 101
— v. Kenneally	76
— v. Kent	125
— v. Langtry	138
— v. Laurent	30
— v. Lavery	31, 98
— v. Lewis et uxor	95
— v. Louveau	98
— v. Low	136
— v. Lucas	124
— v. McDermott	29, 125
— v. Maillard	38
— v. de la Mare	33
— v. Le Marquand	93, 136
— v. Martin et Homo	39
— v. Morin	100
— v. Morley	126
— v. Morton	128
— v. Mourant, Administratrice de Mourant ...	16, 91
— v. Murphy	127
— v. Murphy et O'Sullivan	91
— v. Newey	95
— v. Nicolle et Harper	28, 29, 128
— v. Nield et autre	129
— v. O'Reilly	94
— v. O'Sullivan et Murphy	91
— v. Ozard	34
— v. Pain	34
— v. Parr	97
— v. Parris	102
— v. Parsons, femme Berwick, <i>Re Le Chalet Hotel</i> ...	102
— v. Pearl	30
— v. Pryce	125
— v. Quémard	64
— v. Quemper	94
— v. Quinn	33
— v. Radcliffe et autre	100
— v. Rainbow et autres, <i>Re enfants Kelly</i> ...	71
— v. Reidy	94
— v. Renault	23
— v. — et autres	89
— v. Riou	37

INDEX.

XIX

	PAGE
P.-G. v. Sangar	95
— v. Shapley	133
— v. Shorney	138
— v. Skinner...	170
— v. Stackhouse	129
— v. Stenou ...	33, 127
— v. Le Sueur	101
— v. Sutton ...	98
— v. Thompson	75
— v. Trubuil...	75
— v. Vanity Fayre Ltd.	100
— v. Le Vannais	128
— v. Walsh ...	127
— v. Webber	125
— v. Wheatley	76
— v. Wright...	127
— intervenant, <i>Ex parte</i> Le Gresley	36
— intervenant, <i>Ex parte</i> Turner	35
— intervenant, Représentation de Cushman, Exécuteur de Topham, <i>Re</i> Dr. Barnardo's Homes	176
— intervenant, Représentation de Rowe, veuve Trent, <i>Re</i> Burt ...	83
—, Représentation <i>Re</i> Andrews	52, 134
—, Représentation <i>Re</i> Audrain	44
—, Représentation <i>Re</i> Billot	121, 151
—, Représentation <i>Re</i> Bowker	64
—, Représentation <i>Re</i> Boyd, P.-G. v. Barnard	132
—, Représentation <i>Re</i> Canivet	77, 140
—, Représentation <i>Re</i> Cheenne et autre	137
—, Représentation <i>Re</i> Chef de Police de St.-Hélér	43
—, Représentation <i>Re</i> Claire	73
—, Représentation <i>Re</i> Le Cornu	90
—, Représentation <i>Re</i> Coutanche	90
—, Représentation <i>Re</i> Cox...	92
—, Représentation <i>Re</i> D'Allain	44
—, Représentation <i>Re</i> Davis	103
—, Représentation <i>Re</i> Elections Publiques	62
—, Représentation <i>Re</i> England	44, 90
—, Représentation <i>Re</i> Featherstone	65
—, Représentation <i>Re</i> Fox...	66
—, Représentation <i>Re</i> Freeman	67
—, Représentation <i>Re</i> Geake, Gérant du Pomme d'Or Hotel ...	102
—, Représentation <i>Re</i> Germain	44, 90

	PAGE
P.-G., Représentation <i>Re</i> Godfray	68
—, Représentation <i>Re</i> Goldsmith (enfants)	68
—, Représentation <i>Re</i> Gosselin	67
—, Représentation <i>Re</i> Gouyet	39
—, Représentation <i>Re</i> Grant	41
—, Représentation <i>Re</i> de Gruchy, femme Mouillin ...	182
—, Représentation <i>Re</i> Hatch	54
—, Représentation <i>Re</i> Jesty	68
—, Représentation <i>Re</i> Jesty (enfants)	67, 69
—, Représentation <i>Re</i> Kostemeno	182
—, Représentation <i>Re</i> Langtry	188
—, Représentation <i>Re</i> Laurens	44
—, Représentation <i>Re</i> Legg	66
—, Représentation <i>Re</i> MacDermatt	182
—, Représentation <i>Re</i> Marsh	66
—, Représentation <i>Re</i> Mason, Gérant du Merton Hotel...	102
—, Représentation <i>Re</i> Norris	134
—, Représentation <i>Re</i> Orchard (enfants)	71
—, Représentation <i>Re</i> Ozard et autres	65
—, Représentation <i>Re</i> Pain	32
—, Représentation <i>Re</i> Perrée	44
—, Représentation <i>Re</i> Pinwell et autres	63
—, Représentation <i>Re</i> Le Poidevin	32
—, Représentation <i>Re</i> Quémard	65
—, Représentation <i>Re</i> Simon	44, 90
—, Représentation <i>Re</i> Watson	182
— et autre, ajoint v. Laffioley et autres	149, 169
Pryce c. P.-G.	125
Put, Le, Désastre, <i>Ex parte</i> Fosters Ltd. et autres...	58
—, Désastre, Turner v. Le Put	57
Quémard, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	65
— c. P.-G.	64
Quemper c. P.-G.	94
Quérée v. Gibaut, Curateur, et autre, <i>Re</i> succession Barette	166, 167
Quesne, Le, <i>Re</i>	115
—, v. James Martland (Jersey) Ltd.	49
—, Président c. Kinch	180
—, Procureur de tutelle Lane, <i>Ex parte</i>	156
Quinn c. A.-G.	31, 32
— c. P.-G.	33

	PAGE
Radcliffe et autre c. P.-G.	100
Radmall, <i>Re</i> , Représentation de Caurel, Tuteur	84
Rainbow et autres c. P.-G., <i>Re</i> enfants Kelly	71
Rankin c. A.-G.	170
Rattenbury, <i>Re</i> , Reed et autres v. Le Masurier et autre... ..	171
Rayner, <i>Re</i> testament, Représentation de Lloyds Bank Limited	176, 177
Rebutti v. Goold	3, 69
Reed et autres v. Le Masurier et autre	143, 152
— v. Le Masurier et autre, <i>Re</i> Rattenbury	171
Reidy c. P.-G.	94
Remon, <i>Re</i>	16
Renault c. Genée	147
— c. P.-G.	23
— et autres c. P.-G....	89
Renier, Exécuteur, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> testament Burt	175
Renouf, <i>Re</i>	104, 121, 183
— c. Batty	11
Richards c. Lemprière... ..	14, 119
Richardson, <i>Ex parte</i>	137
— <i>Ex parte</i> , Désastre Gray... ..	58
— c. Bisson, sa femme	147
— v. Mallet	19
—, Exécuteur de Tarr, <i>Ex parte</i>	112
— et autre, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> de Ste. Croix, femme etc.	151
Riley, <i>Re</i>	84
Riou c. P.-G.	37
Ritz Hotel (Jersey) Limited c. Underwood... ..	5
Rive, Exécuteur de Jackson, Représentation <i>Re</i> Jersey Female Orphan's Home	177
Robins, <i>Re</i>	111
Robinson, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> La Motte Private Hotel Limited... ..	87
Robyns, Désastre ..	59
—, <i>Ex parte</i> , Désastre Neal, femme Robyns	13, 57
— v. A. de Gruchy & Co. Limited et autres	13, 57
Roche c. Clarke	2, 40
— c. Turner	3
Rocque, La, <i>Re</i> Chapelle Methodiste de	82
Roebuck c. Lobb, Cooper à la cause... ..	24
Rolland c. Feltham	2, 40
Romeril et Clément, <i>Ex parte</i>	21
— et autre c. Carson	139
Rossignol, Le, <i>Re</i>	140
— v. Langeard	160

	PAGE
Rossignol, Le, et uxor c. A.-G.	28
Ross Roberts c. Huggins, Parry intervenante ...	147, 155
— Limited, G. c. Tills	47
Röthlisberger, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G. ...	182
Roudot v. Ollivier	25
Rowe c. Boisan, femme etc.	70
—, veuve Trent, Représentation <i>Re</i> Burt, P.-G. inter- venant	83
Rue, de la, <i>Re</i>	17
Runacres, <i>Ex parte</i>	114
Ryan et autres v. Gulley, veuve Ryan	178
St. Brelade, Chef Sergent, <i>Re</i>	43
—, Connétable c. Le Maistre	138
—, Connétable et autres c. Le Maistre	145
—, <i>Re</i> École Paroissiale de, <i>Ex parte</i> Tabb et autre, fidéi-commissaires	83
—, <i>Re</i> École Paroissiale de, <i>Ex parte</i> Le Gros, fidéi- commissaire	83
St. Hélier, Chef de Police, <i>Re</i> , Représentation du P.-G. ...	43
—, Paroisse de v. Smith et autres... ..	155
St. Helier's Baptist Church, <i>Re</i>	82
St. Jean, Connétable, <i>Ex parte</i>	16, 149, 168
St. Martin, Connétable, à la cause, Nicolle v. Wigram 147, 157	
St. Pierre, <i>Re</i> Commune ou Marais de	46
St. Sauveur, Chef de Police et autres c. Merton Hotel Limited	138
—, Mourant, Enregistreur de, <i>Re</i>	77
Sangan c. P.-G.... ..	95
—, femme Bewhay c. A.-G.	29
Sayer v. Flinn	148
Sergent de Justice, stipulant l'Office de Vicomte. Voir Vicomte	
Shapley c. P.-G.	138
Sheehan, <i>Ex parte</i>	21
— c. Allen	153
— v. Baudains, stipulant l'Office de Juge	53
Shephard, <i>Re</i>	77
Shields et Allo, sa caution, c. Southern Counties Car Finance Corporation Limited	41
Shorney c. P.-G.	138
Simon, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.... ..	44, 90
Skinner c. P.-G.	170

INDEX.

XXIII

	PAGE
Smith c. Gladden, femme Davies	79
— v. Huelin, son mari	162
— et autres c. Paroisse de St. Hélier	155
Snell, <i>Re</i>	139
Southern Counties Car Finance Corporation Limited v. Shields et Allo, sa caution	41
Spencer c. A.-G.	30, 33
Stackhouse c. P.-G.	129
Stanley. Voir Alderley	
Staples, femme Coomer, Re tutelle Coomer	181
Stenou c. Greffier des États	183
— c. P.-G.	93, 127
Stopka, <i>Ex parte</i>	73
Sueur, Le, c. P.-G.	101
Sugden c. Liebert	145
— v. Liebert	145
Sumner, <i>Re</i>	140
Sutton c. P.-G.	98
— v. Taylor, Maclean, veuve Harris, intervenante 6, 11, 27	
Symons, <i>Re, Ex parte</i> Mounsey, veuve	37, 173
Tabb et autre, Fidéicommissaires, <i>Ex parte, Re</i> École Paroissiale de St. Brelade	83
Tarr, <i>Ex parte</i> Richardson, Exécuteur de	112
Tavernier, Le v. Mander	146
—, et autre c. Mander	146
Taxe sur le Revenu, Contrôleur c. Pike	14, 20
—, intervenant, Représentation de Pike	14, 20
Taylor c. Sutton, Maclean, veuve Harris intervenante 6, 11, 27	
Thackeray, femme Armstrong, <i>Re</i>	171
Thompson c. P.-G.	75
Thomson, <i>Ex parte</i>	11
Tidswell, v. Tidswell, Messervy à la cause	19, 61
Till et autre, c. Langlois	13, 57
Tills v. G. Ross Roberts Limited	47
Toogood v. Délépine	143
Topham, <i>Re</i> testament, Représentation de Cushman, Exécuteur, <i>Re</i> Dr. Barnardo's Homes, Intervention du P.-G.... ..	176
Torode, femme Pipet, <i>Ex parte</i>	73
—, <i>Re</i>	72
Touzel, <i>Re</i>	140
— v. Touzel	143, 147

	PAGE
Toyé, veuve Vétier, <i>Re</i> , Représentation de Galsworthy et Perrier	150
Transport and General Workers Union, <i>Re</i>	82
Trent, Représentation de, <i>Re</i> Burt. P.-G. intervenant ...	83
Trésorier des États v. Machon et autres	144
— v. Vivian, Désastre Vivian	58
Trevor c. Le Gallais Real Estates Limited	7
Tribe c. A.-G.	30
Trinité, Connétable et autres c. De Gruchy... ..	169
Trubuil c. P.-G.	75
Trump v. Davies	24
Tunstall v. Hind, veuve Giffard, et autre	118, 158
Turner, <i>Ex parte</i> , P.-G. intervenant	35
— v. Le Put, Désastre Le Put	57
— v. Roche	3
—, femme etc. v. Gallichan	69
Twizell v. Pinnoek, veuve Evans	43
Underwood v. Ritz Hotel (Jersey) Limited... ..	5
Urvoy, femme Pastor, <i>Ex parte</i>	73
—, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	92
— c. Poingdestre, Doublard à la cause	24
Val, du, <i>Re</i> testament, Représentation de Becquet, Exécuteur	174
Valadier, <i>Ex parte</i>	48
Vale, veuve Fosse c. A.-G.	126
Valpy et autre, <i>Ex parte</i> , <i>Re</i> Ecole Centrale de Grouville....	83
Vanity Fayre Limited c. P.-G.	100
Vannais, Le c. P.-G.	128
Vaughan. Voir Martin (autrefois Vaughan)	
Verini, <i>Re</i> , A.-G. v. Bates	171
Vétier, <i>Re</i> , Représentation de Galsworthy et Perrier ...	150
Vétier v. Le Filiastre, Poingdestre intervenant	22
Vibert, <i>Ex parte</i>	46
—, <i>Re</i>	36
Vickers, veuve Adye, <i>Re</i>	105
Vicomte, Représentation, <i>Re</i> Chillings	23
—, Représentation, <i>Re</i> succession Buckrell	168
Victoria Co-operative Dairy Co. Ltd. v. War Profits Levy, Contrôleur	14, 20
Vigot v. Barratt et autre	40
Vincent, <i>Re</i>	141
Vivian, Désastre, Trésorier des Etats v. Vivian	58

INDEX.

XXV

	PAGE
Vivian, Désastre, Vivian v. Vivian	58
— v. Vivian, Désastre Vivian	58
Voisin, <i>Ex parte</i> , Lodge v. Voisin	45
—, <i>Re</i>	157
— c. Lodge	5
— c. Lodge, <i>Ex parte</i> Ogier, Procureur	138
— c. Lodge, <i>Ex parte</i> Voisin	45
Walker et Hadley, Désastre	59
— c. Brooke	56
Walsh c. P.-G.	127
Walton, veuve Tunstall v. Hind, veuve Giffard et autre	118, 158
War Profits Levy, Contrôleur c. Phillips, veuve Bertie Clay	14, 20
—, Contrôleur c. Victoria Co-operative Dairy Co. Ltd.	14, 20
Warren v. Channing	50
— et caution c. Gould	107
Waterson c. Le Brun	37, 44
Waterton et Brett, <i>Re</i>	131, 171
Watson, <i>Re</i> , Représentation de l'A.-G.	182
—, <i>Re</i> , Représentation du P.-G.	182
Way, veuve West v. Milward... ..	103, 143, 149, 183
Webber c. P.-G... ..	125
Weber c. P.-G.	31, 76
Weedon, <i>Ex parte</i> , Désastre Le Masurier	58
Welch v. Métayers	12
West v. Milward	103, 143, 149, 183
— et autres v. West, femme séparée etc., et autre	167, 173, 177
Whatley, Représentation de	131
— v. Le Cornu	60
Wheatley c. P.-G.	76
Wigram c. A.-G.	102
— c. Nicolle, Connétable de St. Martin à la cause	147, 157
Wilkins, <i>Re</i>	30
Williams, <i>Re</i> testament, <i>Ex parte</i> Collas et autre	84
Wills, <i>Re</i> , <i>Ex parte</i> Bois, Administrateur	15
Wimble, Représentation de Picot et autre, fidéicommissaires de... ..	84
Woods, gérant du Links Hotel c. A.-G.	101, 102
Wright c. P.-G.... ..	127

	PAGE
Yacht Hotel Ltd., <i>Re</i> ...	118
Yorke, <i>Re</i> ...	139
Ziegler, <i>Re</i> ...	118

Table des Décisions de la
Cour Royale de Jersey.
(1941-1950).

ABANDON.

Abandon.

1° D'ACTION.

Voir "*Actions*," 2°.

"*Infractions aux Lois et Règlements*,"
3°, 8°.

"*Procédure*," 1°, 2°.

2° DE POURSUITE.

Voir "*Infractions aux Lois et Règlements*,"
3°, 8°.

"*Poursuites Criminelles*," 1°, 2°, 3°,
4°, 5°, 6°, 7°, 9°, 31°.

ABSENCE.

Absence.

Voir "*Administrateur—Administratelle*,"
1°, 2°, 3°, 4°.

"*Administrateur Spécial*."

"*Arrêts*," 4°.

"*Prévôts—Prévôté*," 1°, 2°, 3°.

Absence. ACTION EN CONFIRMATION D'ARRÊT POUR LOYER.
DÉFENDEUR ABSENT DE L'ÎLE ET EN DÉFAUT. La Cour avant de se prononcer ordonne qu'un administrateur à ses biens soit nommé instance du Procureur Général du Roi. Subséquemment, en présence de l'administrateur, arrêt confirmé et bail résilié; soussigné des électeurs marché.

<i>Feltham</i> v. <i>Rolland</i> .	(1941)	241	Ex. 348.
<i>Clarke</i> v. <i>Bassett</i> .	(1941)	241	Ex. 363.
<i>Clarke</i> v. <i>Roche</i> .	(1941)	241	Ex. 364.
<i>Gibson</i> v. <i>Morel</i> .	(1941)	241	Ex. 368.

Accords.

ACCORDS.

Voir "Désastre," 1°, 6°, 10°, 11°.
 "Illégalité."
 "Médecin."
 "Poursuites Criminelles," 8°.

1° ACCORD POUR TERMINER PROCÈS. Accord entre parties pour régler leurs différends et mettre fin à procès en confirmation de saisie ratifié et homologué par la Cour.

Nice v. Kean. (1948) 243 Ex. 482.
(Et Voir Grainger v. Mulholland.
 (1948) 244 Ex. 75).

2° IDEM Accord entre gens mariés pour régler leur différends et mettre fin à procès entre eux ratifié et homologué par la Cour.

Hoefler v. *Le Breton*. (1947) 243 E.x. 272.
Le Lièvre v. *Mesny*. (1948) 243 E.x. 564.

3° IDEM. Accord entre parties pour mettre Accords.
fin à procès par rapport à la garde d'un
enfant ratifié et homologué par la Cour
vu que les arrangements sont à l'avant-
tage dudit enfant.

Rebutti v. Goold. (1947) 243 Ex. 359.

4° IDEM. Défendeur condamné aux termes de
l'accord intervenu entre les parties.

Turner v. Roche. (1949) 245 Ex. 53.

Le Baron Stanley d'Alderley v. Ollivier.
(1949) 245 Ex. 66.

5° CONTRAT DE MARIAGE insinué au Registre
Public.

Ex parte Le Gresley et autre.
(1943) 242 Ex. 42.

6° LA CONVENTION FAIT LA LOI DES PARTIES.

Voir " Séparations entre époux."

7° DROIT DE MAÎTRE DE CONGÉDIER SON EM-
PLOYÉ SANS LUI PAYER SALAIRES AU
LIEU D'AVERTISSEMENT. CONTRAT D'AS-
SOCIATION. DONNER ET RETENIR NE
VAUT. DONATION RÉVOQUÉE SÉANCE
TENANTE. Vu que les agissements de
l'employé étaient incompatibles avec
l'accomplissement loyal et fidèle de ses
devoirs envers son maître, *jugé* que le
maître avait le droit de congédier som-
mairement son employé sans lui payer
de salaires au lieu d'avertissement, mais
vu que l'accord intervenu entre les
parties constitue, en quelque sorte, un
contrat d'association, la Cour fixe la

Accords.

part revenant à l'employé. *Jugé* qu'une donation d'effets mobiliers par laquelle le donateur se réserve la jouissance des effets donnés, lesquels n'ont jamais été transférés au donataire et qui fut proposée de crainte que la valeur des effets donnés ne dépassât la tierce partie de la succession mobilière du donateur, n'était qu'un moyen détourné de faire sous forme d'acte entre vifs une disposition des biens mobiliers du donateur qui prendrait effet seulement au moment de sa mort, et que telle donation est révocable à la volonté du donateur. Après lecture du jugement le donateur, séance tenante, déclare révoquer ladite donation.

Chichester v. Bexon. } (1946) 242 Ex. 466, 520.
Bexon v. Chichester. } 243 Ex. 3.

8° EMPLOYÉ CONGÉDIÉ SOMMAIREMENT.

ACTION POUR DÉDOMMAGEMENT PAR EMPLOYÉ CONGÉDIÉ. Après audition de témoins, jugé d'une part, que les connaissances de son métier de tailleur n'étaient pas telles que le défendeur était en droit d'attendre et que la conduite de l'acteur envers les clients a provoqué des plaintes de la part de ces derniers ; et d'autre part, que le défendeur a contribué à cet état de choses en négligeant de faire une enquête assez approfondie quant à la capacité de l'acteur et en gardant l'acteur à son emploi plusieurs mois après qu'il avait été établi que l'acteur ne jouissait pas de la capacité voulue et le congédiant sommairement après l'occupation de

l'île par les forces ennemies. Défendeur **Accords.**
condamné à payer un dédommagement
moindre que celui réclamé et les frais.

Lodge v. Voisin. (1945) 241 Ex. 407, 474.
242 Ex. 207, 347.

9° GÉRANT CONGÉDIÉ SOMMAIREMENT. Ordre
de Justice réclamant dommages-intérêts.
Jugé que certaine lettre, citée dans la
prétention de la société défenderesse,
ne constituait pas une résignation sans
équivoque par l'acteur de son emploi et
que la conduite de l'acteur dans sa
gérance des affaires de l'établissement
n'était pas de nature à justifier ladite
société à le congédier sommairement.
Société condamnée à payer dommages-
intérêts.

Underwood v. Ritz Hotel (Jersey) Ltd., Cornish,
Directeur Gérant. (1948) 244 Ex. 38, 90.

10° EFFET DE L'OCCUPATION ALLEMANDE. Con-
trats pour la construction de serres
conclus avant l'occupation allemande.
Action par le constructeur en dommages-
intérêts pour non-accomplissement des
contrats. Prétention du défendeur que
le fait de l'occupation de l'île par les
forces allemandes constitue la cessation
d'un état de choses qui existait lors de
la passation desdits contrats, laquelle
cessation rend impossible leur accom-
plissement. Jugé que les parties en
faisant lesdits contrats ne se sont pas
basées sur la continuation de la situation
économique et politique de l'île telle

Accords.

qu'elle existait alors et qu'en conséquence le fait de l'occupation n'a pas affecté leurs engagements l'un vers l'autre.

Parslow v. McCann.

(1943) 241 Ex. 523, 548.

11° EFFET DE L'ACCEPTION D'UN CHÈQUE PAR UN CRÉANCIER. Si un créancier accepte de son débiteur un chèque en paiement d'une dette, ce paiement n'est *prima facie* que conditionnel, et, si le chèque n'est pas honoré, le créancier peut actionner son débiteur pour le contraindre au paiement de la dette sans se prévaloir des droits qui sont conférés au créancier par le fait que le chèque n'a pas été honoré, et, en cas de contrat de vente, le fait que le chèque n'est pas honoré n'affecte en rien le transfert de l'objet de la vente si ce transfert est déjà complété.

Sutton v. Taylor. Maclean, veuve Harris, intervenante. (1948) 244 Ex. 139, 268.

12° ENTRE DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.

Voir "Débiteurs et Créanciers".

13° ENTRE FERMIER ET SON DOMESTIQUE.

Voir "Propriétaires et Locataires," 1°.

14° ERREUR. DROIT DE RÉSILIATION DE CONTRAT. Action pour le paiement du prix de tapis et autres articles. Après audition de témoins, jugé que le défendeur est tombé en erreur quant au prix de vente desdits tapis et qu'il n'existait pas

entre la société actrice et le défendeur *Accords.*
consensus ad idem quant au prix de
vente desdits tapis, mais qu'en droit une
erreur de la part d'une de deux parties
contractantes quant à la nature des
obligations auxquelles elle s'est assu-
jettie ne suffit pas pour donner à telle
partie droit à la résiliation du contrat,
à moins que l'erreur n'ait été induite par
les représentations, frauduleuses ou non,
de l'autre partie contractante. Décidé
que l'offre faite par la société actrice
d'accepter une somme déterminée
(moindre que celle réclamée) est raison-
nable et défendeur condamné au paie-
ment de ladite somme.

“ *Le Gallais Real Estates Ltd.*”, *faisant com-
merce etc. v. Trevor.*

(1947) 78 Exs. 270, 274.

15° “ *HIRE PURCHASE AGREEMENT.*” Accusa-
tion de vol d'un camion-automobile
dont l'accusé se trouvait en possession
en vertu d'un accord dit “ *Hire Purchase
Agreement* ” et dont il était enregistré
à la Trésorerie des États comme pro-
priétaire légal.

Voir “ Poursuites Criminelles,” 8°.

16° *ILLÉGALITÉ. DROITS DES PARTIES.* Action
vers le gérant d'une Société de Banque
réclamant la possession de certificats
relatifs à certaines actions lesquelles
avaient été vendues par l'acteur à
l'appelé en cause, lesquelles actions se

Accords.

trouvaient hors du Bailliage. L'acteur avait délivré soit à l'appelé en cause soit au défendeur un transfert en blanc et donné ses instructions audit gérant de délivrer éventuellement lesdits certificats à l'appelé en cause, mais en conséquence de la confiscation du montant du prix d'acquisition desdites actions au préjudice de l'acteur par l'autorité occupante en vue de l'illégalité du contrat (illégalité que tant l'acteur que l'appelé en cause ignoraient au moment de la vente) l'acteur annula lesdites instructions audit gérant et lui demanda de délivrer lesdits certificats à l'acteur aussitôt qu'ils reviendraient entre ses mains ; ledit gérant refusa de ce faire alléguant que l'appelé en cause réclamait la livraison à lui-même desdits certificats. *Jugé* que ledit contrat étant quoiqu'illégal, complété et exécuté, la prétendue résiliation d'icelui par l'acteur n'eut ni effet ni valeur ; que le fait que l'acteur avait perdu le montant du prix d'acquisition desdites actions par suite de la confiscation d'icelui par l'autorité occupante entre les mains de ses agents, n'affecta en rien les droits réciproques de l'acteur et de l'appelé en cause, et que l'ordre de l'autorité occupante rendant ledit contrat illégal ne conféra pas à une personne ayant vendu des actions en contravention de ses prescriptions le droit de les reprendre. Par ces motifs, la Cour, sans préjudice à tous et tels droits que l'appelé en cause pouvait avoir ou prétendre auxdites actions, déchargea ledit gérant de l'action et

condamna l'acteur aux frais, sauf les Accords.
frais de l'appelé en cause. Appel, sub-
séquentement abandonné.

Dupré v. Procureur de Barclays Bank Ltd.
Babillon à la cause.
(1947) 243 Ex. 96, 210, 351.

17° “ IMPLIED WARRANTY OF AUTHORITY ”.
VENTE DE TAUREAU. Le défendeur avait
donné à entendre à l'acteur qu'il était
autorisé, en qualité d'agent d'une tierce
partie, à acheter pour et au nom de
ladite tierce partie le taureau dont
s'agissait dans l'action ; qu'en vertu de
cette prétendue autorisation le défen-
deur avait acheté ledit taureau ; qu'en
fait le défendeur n'était pas autorisé par
ladite tierce partie à ce faire. *Jugé* que
le défendeur est responsable envers
l'acteur de la perte subie par l'acteur
dans l'espèce.

Le Brocq v. Buesnel.
(1949) 244 Ex. 521. 245 Ex. 16, 420.

18° OFFRE FAITE SUJETTE À LA CONDITION
QU'UN ACCORD PAR ÉCRIT SOIT RÉDIGÉ
par les hommes d'affaires des parties et
sujette à confirmation etc.

Voir “ Propriétaires et Locataires,” 2°.

19° PROMESSE À HÉRITAGE. REFUS DE PASSER
CONTRAT DE TRANSFERT D'HÉRITAGES.
Après signature de l'accord préliminaire,
le défendeur apprit que la propriété
était frappée d'un ordre de fermeture
par le Département de Santé Publique

Accords.

et refusa de passer le contrat. Ordre de Justice concluant à ce qu'il fût condamné à passer ledit contrat si mieux n'aimait payer la pénalité portée audit accord. *Prétention préliminaire* du défendeur que d'autant que " promesse à héritage ne vaut " il ne peut être condamné à passer le contrat. *Jugé* qu'en droit strict la demande qu'il soit condamné à passer le contrat est mal fondée, mais vu que cette forme d'action est usitée et ne porte pas préjudice au défendeur dans ses moyens de défense il doit plaider à l'action. Et *sur le fond* : l'acteur, ès-qualités, ayant prétendu que les risques de l'immeuble étaient passés à l'acheteur aussitôt l'accord de bail conclu et y étaient restés depuis ; *Jugé* que pendant l'intervalle de temps entre l'adjudication et l'expiration du délai fixé pour la passation du contrat la propriété était restée aux risques de l'acteur, ès-qualités, et vu l'ensemble des circonstances et notamment l'ordre de fermeture intervenu pendant ledit intervalle, le refus du défendeur de passer ledit contrat ne l'exposait pas au paiement de la pénalité. Défendeur déchargé, mais les deux parties ayant agi de bonne foi, ordonné que chaque partie paie ses frais.

Le Cras v. Foot.

(1943) 242 Ex. 12.

20° TRANSFERT DE L'OBJET D'UNE VENTE. En matière de contrat de vente, pour établir l'intention des parties contractantes quant au transfert de la possession de

l'objet de la vente, il est nécessaire de considérer tant les termes du contrat que la conduite des parties à icelui et les circonstances sous lesquelles le contrat est intervenu.

Accords.

Sutton v. Taylor. Maclean, veuve Harris, intervenante. (1948) 244 Ex. 139, 268.

ACTES DE LA COUR.

Actes de la
Cour.

1° ACTE VARIÉ par la Cour sur la demande de l'acteur en vertu des règlements spéciaux à ce sujet motivés par l'état de guerre.

Batty v. Renouf. (1941) 241 Ex. 389. Et autres causes.

2° ANNULATION. Acte de la Cour autorisant " Thomson James Milne " à exercer la Médecine et la Chirurgie dans cette île annulé vu que le vrai nom de l'impétrant est James Milne Thomson. Ensuite nouvelle demande accordée.

Ex parte Thomson. (1947) 243 Ex. 138.

ACTES DE PARLEMENT.

Actes de
Parlement.

ACTE DE PARLEMENT " CIVIL AVIATION ACT, 1946," appliqué en partie à l'île par Ordre en Conseil intitulé " The Civil Aviation Act (Extension to the Channel Islands) Order, 1947 ". Infraction. Prétention que ledit Acte a été abrogé par Acte de Parlement subséquent. Considérant qu'il ne se trouve sur les

Actes de
Parlement.

Records de l'île aucun acte législatif qui rappelle ledit Ordre, jugé que ledit Ordre est en vigueur. Condamnation.

P.-G. v. " Air Transport (Charter) (C.I.) Limited ". (1950) 33 P.C. 48.
13 C.R. 98.

Actions.

ACTIONS.

1° ABANDON.

Voir " Infractions aux Lois et Règlements,"
3°, 8°.

" Procédure," 1°, 2°.

2° IDEM. Action abandonnée et demande qu'injonction soit relevée.

Ex parte Pollard, femme James, re " Barclays Bank Ltd." (1949) 244 Ex. 419.

Actions—
Droit
d'action.

ACTIONS—DROIT D'ACTION.

Voir " Caution—Cautionnement," 1°.
" Successions," 2°, 3°.

1° PARTIES. ACTION POUR LE PAIEMENT DE LOYER. Prétention de la défenderesse à l'effet qu'il n'existe aucun lien de droit entre elle et l'actrice vu que l'accord de bail à termage dont s'agit était intervenu entre le père de l'actrice et le mari de la défenderesse. Considérant qu'il n'y a aucun lien de droit entre la défenderesse et l'actrice à l'égard dudit bail à termage, la Cour décharge la défenderesse de l'action.

Welch v. Métaayers. (1945) 78 Exs. 257.

2° PARTIES " IN PARI DELICTO ". La Cour ne vient pas en aide d'un acteur qui n'est pas en mesure de maintenir son droit d'action sans établir comme partie essentielle d'icelui qu'il a agi en contravention de la loi. Exceptions à la règle.

Actions—
Droit
d'action.

Lewis et uxor v. Newey.

(1950) 13 C.R. 106 réformant 246 Ex. 8,
245 Ex. 239.

Et voir " Illégalité."

ACTIONS—FORMES.

Actions—
Formes

Voir " Successions," 2°, 3°.

1° DÉSASTRE. Action pour voir statuer par la Cour sur certaine demande que le Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte, soit autorisé à remettre meubles et effets séquestrés par Inventaire par ledit Sergent de Justice suivant à la déclaration d'un désastre, ladite demande mise en preuve après opposition des créanciers du failli. Forme de l'action.

Désastre Neal, femme Robyns, ex parte Robyns.
(1949) 245 Ex. 59.

Robyns v. A. de Gruchy & Co. Ltd. et autres.
(1949) 245 Ex. 75.

Désastre de Moncho, ex parte Langlois.
(1950) 246 Ex. 178.

Langlois v. Till et autre. (1951) 246 Ex. 224.

Actions—
Formes.

2° NÉGLIGENCE. REMONTRANCE. La procédure suivie dans ce Bailliage requiert que l'acteur allègue spécifiquement dans sa remontrance la négligence du défendeur sur laquelle l'action est basée.

Lemprière v. Richards.

(1950) 245 Ex. 388 ; 246 Ex. 12.

3° ORDRE DE JUSTICE.. REMONTRANCE ET REPRÉSENTATION. Billets et ajours après le premier acte. Forme.

Voir " Procédure," 16°.

4° PROMESSE À HÉRITAGE. REFUS DE PASSER CONTRAT DE TRANSFERT D'HÉRITAGES. FORME DE L'ACTION.

Voir " Accords," 19°.

5° TAXE SUR LE REVENU, LOI SUR LA RÉGIE, ETC. ARTICLE 39. APPEL. Forme de l'action.

Représentation de Pike, Contrôleur intervenant.
(1946) 242 Ex. 496.

Pike v. Taxe sur le Revenu, Contrôleur.
(1946) 242 Ex. 512.

6° " WAR PROFITS LEVY (JERSEY) LAW, 1945." APPEL. Forme de l'action.

Phillips, veuve Bertie Clay v. Long, Contrôleur, etc.
(1948) 244 Ex. 241.

Victoria Co-operative Dairy Co. Ltd. v. le même.
(1948) 244 Ex. 241.

ADMINISTRATEUR—ADMINISTRATELLE.

Adminis-
trateur—
Adminis-
tratelle.

Voir "Absence."

- 1° ALIÉNATION D'IMMEUBLES. Permission accordée à administrateur d'aliéner immeubles dans le but de régler les affaires de l'absent et en vue de sauvegarder ses autres biens.

Re Wills, ex parte Bois, administrateur.
(1941) 241 Ex. 410.

- 2° IDEM. Permission accordée à administrateur de participer à la vente de propriété tenue en indivis par l'absent.

Re Baudains, ex parte Buesnel, administrateur.
(1943) 241 Ex. 522.

Re Fleury, ex parte Mourant, administrateur.
(1943) 241 Ex. 522.

Re Lemprière, ex parte Lemprière, administrateur.
(1943) 241 Ex. 561.

Re Heys, ex parte Poch, administrateur.
(1943) 241 Ex. 564.

Re Baudains, ex parte Baudains, administrateur.
(1943) 242 Ex. 7.

Re Burke, ex parte Crill, administrateur.
(1944) 242 Ex. 62.

- 3° APRÈS ANNULATION DE PROCURATION GÉNÉRALE. Ordonné que des parents, voisins et amis d'un absent soient convenus pour choisir un administrateur à ses biens, après que la Cour a annulé sa procuration générale.

Re Dorey, ex parte Giffard.
(1941) 241 Ex. 423.

Adminis-
trateur—
Adminis-
tratele.

4° ADMINISTRATRICE ACTIONNÉE POUR INFRAC-
TION à l'Ordre dit "Cultivation of
Lands (Jersey) Order, 1942," étant, ès
qualités, l'occupante de terres.

P.-G. v. Maurant, administratrice de Maurant.
(1944) 31 P.C. 105.

Adminis-
trateur
Spécial.

ADMINISTRATEUR SPÉCIAL.

ASSERMENTÉ.

Re Remon.

(1941) 241 Ex. 389.

"Adoption
of Children
(Jersey)
Law, 1947."

ADOPTION OF CHILDREN (JERSEY) LAW, 1947.

1° "Adoption of Children (General) (Jersey)
Rules, 1947." 243 Ex. 302.

2° "Adoption of Children (Transfer Abroad).
(Jersey) Rules, 1948." 243 Ex. 498.

Aérien,
Port.

AÉRIEN, PORT.

Voir "Expropriation."

*"Incompatibilité de Charges Publi-
ques," 3°.*

Ajonction.

AJONCTION.

REPRÉSENTATION D'UN CONNÉTABLE priant la
Cour de donner une interprétation de
certaine clause de la loi régissant la
Taxation Paroissiale. Ajonction accor-
dée.

Ex parte Connétable de St. Jean.

(1941) 241 Ex. 409. 13 C.R. 36.

AJOURS.

Ajours.

Voir "Cour du Samedi."

PIÈCE AUTHENTIQUE. Une action pour le paiement de la considération portée dans un contrat héréditaire doit être instituée par le moyen d'un ajour d'Officier.

Marsh v. Dormand. (1950) 78 Exs. 371.

ALLEMANDS.

Allemands.

Voir "Accords," 8°, 10°, 16°.

"Occupation Allemande."

"Ordonnances," 2°.

AMENDES.

Amendes.

1° DÉLAI ACCORDÉ pour paiement d'amendes.

P.-G. v. Abrahams et autre.

(1942) 30 P.C. 388.

2° RECouvreMENT.

Voir "Arrêts," 5°.

ANNONCES.

Annonces.

Voir "Greffier Judiciaire," 3°.

"Successions," 1°.

SUCCESSIONS. DISTRIBUTION. REPRÉSENTATION PAR ADMINISTRATEUR. INSERTION D'ANNONCES à la diligence de l'Administrateur de concert avec le Greffier Judiciaire.

Re de la Rue. (1950) 245 Ex. 504.

Re Le Brocq, veuve Pereaau.

(1950) 246 Ex. 156.

Appels.

APPELS.

Voir “ Réhabilitation.”

A. AU CONSEIL PRIVÉ DE SA MAJESTÉ.

1° APPEL EN MATIÈRE D'INFRACTION. Le jugement du Corps de la Cour est final et sans appel en matière de crime et de délit ainsi qu'en matière d'infraction et de contravention aux lois et règlements pénaux, sauf dans le cas où il plaira au Conseil Privé d'octroyer un droit spécial d'appel (“ Special Leave of Appeal”).

P.-G. v. Houiellbecq.

(1945) 31 P.C. 174. 13 C.R. 59.

2° COMPENSATION POUR ACCIDENTS AUX OUVRIERS (LOI DE 1935), ARTICLE 35.

Voir “ Compensation pour Accidents aux Ouvriers (Loi de 1935).”

B. AU CORPS DE LA COUR.

3° ABANDON D'APPEL. ENREGISTREMENT D'ACTES AU REGISTRE PUBLIC. Appel de sentence rendue à la Cour d'Héritage par laquelle un contrat fut cassé et annulé abandonné. Ordonné que tant l'acte abandonnant l'appel que l'acte de la Cour d'Héritage soient enregistrés dans les livres du Registre Public. (Loi (1931), constituant le Département du Greffe Judiciaire, Article 18).

Ex parte Channing.

(1946) 50 H. 290, 294. 242 Ex. 538.

4° CAUTION DU JUGÉ. Appel accordé à condition que l'appelant fournisse, dans le courant de quinze jours, caution du montant auquel il a été condamné. Appels.

Parslow v. McCann. (1943) 241 Ex. 548.

5° FRAIS. Appel en ce qui concerne la question du paiement des frais d'une action seulement.

Tidswell v. Tidswell. Messervy à la cause.
(1949) 244 Ex. 571.

6° PAR RAPPORT SEULEMENT À PARTIE DE CONDAMNATION.

Richardson v. Mallet.
(1949) 244 Ex. 519. 245 Ex. 119.

7° “ DWELLING HOUSES (RENT CONTROL) (JERSEY) LAW, 1946.” Lorsqu'un droit d'appel n'est expressément accordé par les termes d'une loi qui revêt de pouvoirs quasi-judiciaires un corps nommé en vertu de ladite loi, il n'y a point d'appel à la Cour Royale des décisions dudit corps à moins qu'on n'allègue qu'il ait agi d'une façon irrégulière ou contraire aux principes de la Justice ou qu'il ait outrepassé ses pouvoirs.

Macready v. Amy.
(1950) 245 Ex. 416. 246 Ex. 70.

8° LOCATAIRES RÉFRACIAIRES, EXPULSION, LOI DE 1887. PAS D'APPEL. Appel de la part du défendeur rejeté, vu les dispositions de ladite Loi.

Morcel v. Le Boyer. (1946) 242 Ex. 529.

Appels. 9° TAXE SUR LE REVENU, LOI SUR LA RÉGIE,
ETC. ARTICLE 39. PROCÉDURE.
Représentation de l'appelant. Décidé
que la procédure à suivre est que la
cause soit intentée par le moyen d'une
simple action par bille de prévôt par
l'appelant vers le Contrôleur nommé
aux fins de ladite Loi.

Représentation de Pike, Contrôleur intervenant.
(1946) 242 Ex. 496.

IDEM. La Cour prie les Commissaires
d'Appel de bien vouloir mettre à sa
disposition un relevé des faits et circon-
stances qui ont motivé leur décision et
de le loger entre les mains du Greffier
Judiciaire.

Pike v. Taxe sur le Revenu, Contrôleur.
(1946) 242 Ex. 512.

IDEM. La Cour ayant trouvé, après
audition de témoins, que l'appelant
avait de l'argent en sa possession lors de
son arrivée en l'île en l'année 1935, les
parties se sont accordées à l'égard de la
côte convenable en l'espèce. La Cour
fait acte de l'accord des parties et
condamne le Contrôleur aux frais.

Le même v. le même. (1946) 243 Ex. 19.

10° "WAR PROFITS LEVY (JERSEY) LAW, 1945."
Forme de l'action.

Phillips, veuve Bertie Clay v. Long, Contrôleur,
etc. (1948) 244 Ex. 241.

Victoria Co-operative Dairy Co. Ltd. v. le même.
(1948) 244 Ex. 241.

C. DES DÉCISIONS DU JUGE DE LA Appels.
COUR POUR LA RÉPRESSION DES
MOINDRES DÉLITS.

11° REMONTRANCE PAR PERSONNE CONDAMNÉE
À EMPRISONNEMENT. Notification au
Juge ordonnée. Remontrant libéré
provisoirement sous cautionnement.

Ex parte Sheehan. (1943) 242 Ex. 21.

*Voir aussi " Cour pour la Répression des
Moindres Délits," 2°, 3°.*

APPRÉCIEURS DE TERRES.

Appré-
cieurs de
terres.

LOI (1891) SUR LE PARTAGE D'HÉRITAGES.
Déchargé à sa requête vu son âge
avancé.

Re Luce. (1943) 241 Ex. 516.

ARBITRAGE.

Arbitrage.

Voir. " Greffier Arbitre."

REMISE À DES ARBITRES. Parties reçues à
remettre leurs différends à des arbitres.

Ex parte Hocquard et uxore.

(1941) 241 Ex. 370.

Ex parte Clément et Romeril.

(1946) 242 Ex. 551.

Ex parte Le Brun et autre.

(1948) 244 Ex. 291.

Ex parte Le Masurier et autre.

(1949) 244 Ex. 491.

Arrêts.

ARRÊTS.

Voir " Absence."

1° ARRÊT POUR LOYER. EFFETS APPARTENANT À DES TIERS. Action en confirmation d'arrêt : certains effets réclamés par intervenant. Vu le défaut du défendeur et du consentement de l'acteur arrêt libéré sur effets réclamés ; et paraissant qu'il est conduit sur les prémisses un commerce pour la vente d'effets appartenant à des tiers et vu la déclaration de l'Officier qu'un grand nombre des effets arrêtés appartiennent à des tiers, Vicomte autorisé à sa discrétion à remettre tels effets à leurs propriétaires, l'arrêt sur iceux demeurant libéré, et ce aussi du consentement de l'acteur. Arrêt confirmé sur les autres effets arrêtés.

Vétier v. Le Filliastre. Poingdestre, intervenant. (1944) 242 Ex. 83.

2° ARRÊT POUR LOYER CONFIRMÉ. DÉFENDEUR REÇU À SON OFFRE. VENTE SURSISE. Du consentement de l'acteur défendeur reçu à son offre de payer le montant par paiements hebdomadaires, la vente des effets arrêtés étant sursise pour aussi longtemps qu'ils soient régulièrement faits et le défendeur pouvant dans l'entretemps se servir librement desdits effets. (Loi (1939) sur la Procédure).

Le Bas v. Jones, (1942) 241 Ex. 440.

3° IDEM. DÉFENDERESSE REÇUE À SON OFFRE. Arrêts.

VENTE SURSISE jusqu'à nouvel ordre et, du consentement de l'actrice, défenderesse reçue à son offre de payer par versements hebdomadaires.

D'Allain v. Bisson. (1944) 242 Ex. 121.

4° ARRÊT CONFIRMÉ. VENTE SURSISE. DÉFENDEUR ABSENT. SERGENT DE JUSTICE AUTORISÉ À VENDRE MEUBLES. Après insertion d'annonces dans des journaux de l'île et de Londres, Sergent de Justice autorisé à vendre tous les meubles-meublants à sa garde appartenant à un absent, à l'égard duquel il n'a reçu aucunes nouvelles et sur lesquels meubles un arrêt avait été confirmé pour loyer et la vente desquels avait été sursise vers 7 ans auparavant, et à appliquer le produit au paiement du loyer dû et des frais encourus et à encourir et à tenir la balance pour le bénéfice de qui de droit.

Re Chillings. Représentation du Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte.

(1947) 243 Ex. 94.

5° POUR RECOUVREMENT D'AMENDE. Arrêt en vertu d'un Acte de la Cour Royale sur meubles et effets pour appliquer au paiement de la balance d'une amende à laquelle le défendeur fut condamné par ledit Acte pour infraction au Règlement sur la Régie des Impôts.

P.-G. v. Renault. (1948) 243 Ex. 481.

Arrêts.

6° ARRÊT ENTRE MAINS. INJONCTION. L'appelé en cause ayant déclaré n'avoir, au moment actuel, rien entre mains appartenant aux défendeurs, la Cour lui fait injonction de ne pas se dessaisir d'aucuns argents qu'il pourra devoir aux défendeurs en vertu de certain accord entre les parties sans ordre de la Cour.

Falle v. Pocock et autre, faisant commerce sous la raison sociale de " Archweld Construction Co." Lloyd à la cause.

(1949) 244 Ex. 351.

7° EFFETS ARRÊTÉS RÉCLAMÉS. Le Sergent de Justice ayant informé la Cour que le Député Sergent de Justice a reçu une lettre de la part d'un nommé Werth réclamant comme étant sa propriété certains des effets arrêtés, arrêt confirmé, étant entendu cependant que la vente ne sera pas effectuée jusqu'à nouvel ordre.

Trump v. Davies.

(1949) 245 Ex. 217.

8° IDEM. Appelé en cause qui avait réclamé automobile arrêtée ayant fait défaut évincé de sa réclamation.

Lobb v. Roebuck. Cooper à la cause.

(1949) 241 Ex. 460.

9° IDEM. Appelée en cause qui avait réclamé certains des effets arrêtés ayant fait défaut évincée de sa réclamation.

Poingdestre v. Urvoy. Doublard à la cause.

(1948) 243 Ex. 428.

10° *IDEM.* Appelé en cause s'étant déclaré Arrêts.
propriétaire d'une des vaches arrêtées,
arrêt confirmé sauf en ce qui concerne
la vache réclamée et, l'acteur ayant
contesté ladite réclamation de l'appelé
en cause, affaire envoyée en preuve.

Amy v. Ollivier. Ollivier à la cause.
(1948) 243 Ex. 444.

11° *IDEM. IDEM. IDEM.* Affaire
remise. Subséquemment l'acteur ayant
déclaré abandonner son opposition à la
réclamation de l'appelé en cause, arrêt
libéré sur la vache réclamée.

Roudot v. Ollivier. (1948) 243 Ex. 468.

12° *IDEM.* En présence tant du défendeur que
de l'appelé en cause arrêt confirmé sauf
sur meubles réclamés, étant entendu
que s'il s'élève aucune dispute à propos
de la propriété desdits meubles les
parties auront le droit de s'adresser de
nouveau à la Cour.

Le Brocq v. Buesnel. (1950) 245 Ex. 448.

13° *IDEM. OPPOSITION.* Le Procureur Général
du Roi porte à la connaissance de la
Cour qu'il a été informé par le Sergent
de Justice que le liquidateur désigné
de certaine société doit réclamer certains
des effets arrêtés lesquels sont en posses-
sion des défendeurs en vertu d'un accord
dit " Hire Purchase Agreement ", les-
quels effets sont énumérés dans une
lettre adressée audit Sergent de Justice
de la part dudit liquidateur désigné.

Arrêts.

Vu le défaut des défendeurs arrêt confirmé et permis de vendre ou apprécier et recevoir selon l'usage sauf en ce qui regarde les effets énumérés dans ladite lettre, lesquels ne doivent pas être vendus jusqu'à nouvel ordre. Subsequemment, demande du liquidateur que le Sergent de Justice soit autorisé à lui délivrer une installation et accessoires formant partie desdits effets. Société créancière arrêtaute, présente en Cour, oppose la demande. Considération de la demande remise et, vu que ledit liquidateur se borne à revendiquer la possession d'un seul desdits effets, la Cour, du consentement dudit liquidateur, varie ses actes déjà octroyés aux créanciers arrêtautes des débiteurs et leur permet de vendre ou apprécier tous les autres effets énumérés dans ladite lettre et de recevoir selon l'usage.

Ex parte Liquidateur de " New Century Products Ltd.", re arrêts Pocock et autre, faisant commerce sous la raison sociale de " Archweld Construction Co." c. " J. W. Huelin Ltd." et autres créanciers.

(1949) 244 Ex. 343, 392.

14° IDEM. IDEM. Société créancière arrêtaute ayant déclaré abandonner son opposition, Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte, autorisé à délivrer installation et accessoires à société intervenante.

Ex parte " J. W. Huelin Ltd.", re demande du Liquidateur de " New Century Products Ltd."

(1949) 244 Ex. 404.

15° INTERVENTION. OPPOSITION PAR L'ACTEUR. Arrêts.

CONSIGNATION PAR L'INTERVENANTE entre les mains de l'Officier du montant de la demande et des frais ; du consentement de l'acteur arrêt libéré. Subséquemment intervention écartée et consignation levée pour être appliquée au paiement de la demande et des frais et quant à la balance, si balance il y a, pour le bénéfice de qui de droit.

Sutton v. Taylor. Maclean, veuve Harris, intervenante. (1948) 244 Ex. 268.

16° SAISIE-ARRÊT PROVISOIRE.

Voir " Procédure," 24°.

ASSERMENTATIONS DEVANT LA COUR.

Assermentations devant la Cour.

DÉFAUT. INSPECTEUR DES CHEMINS. Défaut d'une personne actionnée pour prêter serment. Ordonné qu'il lui soit signifié par l'Officier de paraître. À la prochaine audience, ayant offert ses explications, reçu à prêter serment.

Re Michel. (1948) 243 Ex. 392, 397.

ASSISE CRIMINELLE.

Assise Criminelle.

Voir " Homme d'Enquête."

" Poursuites Criminelles," 8°, 16°, 23°, 24°, 29°, 35°, 37°, 38°, 39°.

" Témoins—Témoignages," 2°, 4°, 7°.

Assise
Criminelle.

1° ABANDON DE POURSUITE PAR LA PARTIE
PUBLIQUE APRÈS AUDITION DE TÉMOINS.
Hommes d'enquête font leur rapport à
la Justice, savoir, qu'ils croient en leurs
consciences que l'accusé est innocent.
Accusé déchargé.

A.-G. v. Le Monnier. (1948) 32 P.C. 236.

2° ACCUSÉE ABSENTE. Poursuite vers mari et
sa femme. L'accusée n'ayant pas com-
paru, sur la demande de l'Avocat
Général, cautionnement forfait et saisie
ordonnée. Ensuite affaire remise au
lendemain, le mari restant sous caution.

A.-G. v. Le Rossignol et uxor.
(1946) 31 P.C. 329.

3° ACCUSÉ MALADE. Procès renvoyé à la
prochaine Assise Criminelle.

Re Le Gresley. (1948) 32 P.C. 161.

4° ACCUSÉ CONDAMNÉ tant pour punition du
crime dont il a été trouvé coupable que
du crime auquel il plaيدا coupable
auparavant.

P.-G. v. Henery et Harnett.
(1949) 32 P.C. 441.

5° ACCUSÉS CONDAMNÉS tant pour punition du
crime dont ils ont été trouvés coupables
que de certaines contraventions par eux
admises auparavant.

P.-G. v. Nicolle et Harper.
(1949) 32 P.C. 269.

6° CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES. LOI (1864) Assise
SUR LA PROCÉDURE CRIMINELLE. Criminelle.
ARTICLE 51.

P.-G. v. James. (1941) 30 P.C. 355.

P.G. v. Nicolle et Harper.
(1949) 32 P.C. 269.

P.-G. v. Andrews. (1950) 32 P.C. 508.

7° DÉCÈS DE L'ACCUSÉE AVANT LA TENUE DES
ASSISES. Ordonné que les effets sé-
questrés ayant rapport à la poursuite
soient remis à la Police pour être rendus
à leurs propriétaires.

A.-G. v. Sangan, femme Bewhay.
(1948) 32 P.C. 236.

8° SUSPENSION DE LA DISPOSITION DE L'AR-
TICLE 55 DE LA LOI SUR LA PROCÉDURE
CRIMINELLE en vertu de laquelle les
Hommes d'Enquête doivent rester à la
garde du Vicomte lorsqu'une poursuite
est remise au lendemain, et ce en vertu
du Règlement provisoire à ce sujet.

P.-G. v. Gilmore et autres.
(1943) 30 P.C. 520.

P.-G. v. McDermott. (1943) 30 P.C. 523.

A.-G. v. Goorewitch. (1946) 31 P.C. 416.

A.-G. v. Huelin. (1947) 31 P.C. 460.

9° TÉMOIN ABSENT. Procès renvoyé à la pro-
chaine Assise vu l'absence à cause de
maladie d'un témoin essentiel à la cause.

P.-G. v. Hackett. (1946) 31 P.C. 329.

Associa-
tion,
Contrat d'

ASSOCIATION, CONTRAT D'.

Voir " *Accords*," 7°.

Atténua-
tion des
Peines et
mise en
liberté
surveillée—
Loi de 1937

ATTÉNUATION DES PEINES ET MISE EN LIBERTÉ SURVEILLÉE—LOI DE 1937.

1° DÉLÉGUÉE TEMPORAIRE nommée et assermentée.

Re Lucas. (1946) 242 Ex. 353. [N.S. et N.I.]

2° DÉLÉGUÉE nommée et assermentée.

Re Lawson. (1946) 242 Ex. 414 et 425. [N.S.]

Re Wilkins. (1948) 243 Ex. 470 et 484. [N.S.]

3° DÉLÉGUÉ SPÉCIAL. Inculpé mis en liberté provisoire et particulier désigné comme délégué en vertu de l'Article 3.

A.-G. v. Spencer. (1947) 31 P.C. 548.

4° MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE dans une poursuite pour vol avec effraction.

P.-G. v. Blondel. (1944) 31 P.C. 112.

A.-G. v. Tribe. (1949) 32 P.C. 472.

5° IDEM dans une poursuite pour vol.

P.-G. v. Pearl. (1949) 32 P.C. 461.

6° IDEM dans une poursuite où l'accusée a plaidé coupable d'avoir accouché clandestinement d'un enfant et d'avoir criminellement et volontairement caché la naissance dudit enfant en incinérant le cadavre dans un fourneau.

P.-G. v. Laurent. (1945) 31 P.C. 206.

7° IDEM dans une poursuite où l'accusée a
plaidé coupable d'avoir accouché clan-
destinement d'un enfant et d'avoir
criminellement causé sa mort en négli-
geant de prendre les soins nécessaires.

P.-G. v. Blanchard. (1941) 30 P.C. 318.

Atténua-
tion des
Peines et
mise en
liberté
surveillée—
Loi de
1937.

8° IDEM dans une poursuite où l'accusé a
plaidé coupable à une accusation de vol,
ledit accusé ayant exprimé le désir de
quitter l'île dans le courant de six
semaines.

A.-G. v. Quinn. (1945) 31 P.C. 217.

9° IDEM dans une poursuite pour infractions
à l'Acte de Parlement dit " Post Office
Act, 1908 ", sections 55 et 56(1).

P.-G. v. Laverty. (1945) 31 P.C. 272.

10° IDEM dans une poursuite pour infraction à
l'Article 1er de la Loi sur les Armes à Feu
à condition que l'inculpé se soumette à
des traitements médicaux.

A.-G. v. Hull. (1947) 31 P.C. 551.

11° IDEM dans une poursuite pour bigamie.

P.-G. v. Le Brocq, femme Weber.
(1949) 32 P.C. 393.

12° IDEM dans une poursuite pour le crime de
faux en écriture.

P.-G. v. Godel. (1950) 32 P.C. 554.

Atténua-
tion des
peines et
mise en
liberté
surveillée—
Loi de
1937.

13° IDEM. CAUTION. ARTICLE 3. Oncle de l'accusé présent en Cour déclare qu'il déposera entre les mains du Greffier le cautionnement requis par la Cour.
P.-G. v. Agathangelou. (1950) 33 P.C. 9.

14° IDEM. INDEMNITÉ. Accusé qui avait plaidé coupable à une accusation de vol d'argenterie au préjudice d'une personne absente de l'île, mis en liberté provisoire aux termes de la Loi et condamné à déposer entre les mains du Greffier Judiciaire une somme d'argent aux fins de l'Article 2, alinéa 2, lequel la retiendra jusqu'à ce que la Cour en ait autrement ordonné ; les effets séquestrés restant logés au Greffe jusqu'à nouvel ordre.
P.-G. v. Barnard. (1942) 30 P.C. 471.

15° IDEM. RÉ-EXAMEN DE CONDITIONS (ARTICLE 5). Accusé condamné à emprisonnement.
Re Le Poidevin, représentation du P.-G.
(1950) 32 P.C. 518.

16° IDEM. IDEM. Délégué autorisé à permettre à l'accusé de quitter l'île afin de se faire inscrire dans l'Armée de l'Air.
Re Pain, représentation du P.-G.
(1950) 32 P.C. 530.

17° IDEM. VIOLATION DE CONDITIONS. Inculpé présenté par l'Avocat Général du Roi pour recevoir sentence d'autant qu'il a failli à ses engagements. Condamnation à emprisonnement.
A.-G. v. Quinn. (1944) 31 P.C. 143.

18° IDEM. IDEM. Prévenu présenté en justice sur Rapport pour infractions au Règlement sur la Police des Chemins et insultes vers la Police ; ayant quinze jours auparavant été mis en liberté provisoire après avoir plaidé coupable à une accusation de vol il est condamné tant pour punition du crime précédent que pour punition des infractions et délits mentionnés audit Rapport. Atténua-
tion des
Peines et
mise en
liberté
surveillée—
Loi de
1937.

P.-G. v. Quinn. (1945) 31 P.C. 227.

19° IDEM. IDEM. Infractions au Règlement (1947) sur la Police des Chemins. Amende, et acte précédent varié en y ajoutant conditions additionnelles.

A.-G. v. Spencer. (1948) 32 P.C. 127.

20° IDEM. IDEM. Infraction au même Règlement. Acte précédent varié en y ajoutant condition additionnelle.

P.-G. v. de la Mare. (1948) 32 P.C. 170.

21° IDEM. IDEM. Accusé condamné tant pour le vol auquel il a plaidé coupable que pour le délit sur lequel il fut présenté pardevant la Cour pour la Répression des Moindres Délits et mis en liberté provisoire.

P.-G. v. Stenou. (1949) 32 P.C. 383.

Atténua-
tion des
Peines et
mise en
liberté
surveillée—
Loi de
1937.

22° IDEM. IDEM. Accusé condamné
tant pour le crime à lui imputé le jour
de sa condamnation que pour le crime
à lui imputé six mois auparavant lors-
qu'il fut mis en liberté provisoire.

P.-G. v. Bérézay. (1950) 33 P.C. 12.

23° IDEM. IDEM. NOUVEL ENGAGE-
MENT. Accusé présenté en Justice sous
accusation de vol etc.; ayant quinze
jours auparavant été mis en liberté
provisoire par la Cour pour la Répression
des Moindres Délits, la Cour réaffirme sa
mise en liberté provisoire à condition
qu'il prenne un nouvel engagement
réitérant les termes de son engagement
précédent et de plus le condamne à
recevoir dix-huit coups de verge.

P.-G. v. Pain. (1949) 32 P.C. 479.

24° IDEM. IDEM. IDEM. Accusé
présenté en Justice sous accusation de
vol mis en liberté provisoire pour une
période d'une année, ladite période
devant dater de la terminaison de la
période de liberté surveillée à laquelle
l'accusé est sujet en vertu d'un acte
précédent.

P.-G. v. Ozard. (1950) 32 P.C. 559.

25. IDEM. IDEM. IDEM. Conditions
imposées en vertu de ladite Loi par la
Cour pour la Répression des Moindres
Délits réaffirmées dans une poursuite où
l'accusé plaide coupable d'avoir volé un
bateau, la nouvelle période de liberté

surveillée devant dater de la terminaison de la période de liberté surveillée à laquelle l'accusé est sujet en vertu de l'acte de ladite Cour pour la Répression des Moindres Délits, et l'accusé devant dorénavant résider en tel lieu et suivre tel emploi qui pourrait être de temps en temps décidé par le Délégué.

Atténua-
tion des
Peines et
mise en
liberté
surveillée—
Loi de
1937.

P.-G. v. Derouet.

(1945) 31 P.C. 208.

AUTOMOBILES.

Automo-
biles.

COURSES. Officiers de Police Spéciaux assermentés.

Voir "*Officiers de Police Spéciaux*," 1°, 2°.

AUTOMOBILISTE.

Autome-
biliste.

1° RESTITUTION DE LICENCE. Remontrance par automobiliste demandant que permis de conduire qui lui avait été retiré par la Cour Royale au delà de 10 années auparavant lui soit restitué pour les raisons (par rapport à son métier) exposées dans ladite Remontrance. Après intervention en cause de la Partie Publique Remontrant accordé permission de s'adresser au Connétable pour obtenir nouvelle licence.

Ex parte Turner. P.-G. intervenant.

(1946) 31 P.C. 293.

Ex parte Laisney. A.-G. intervenant.

(1946) 31 P.C. 317.

Ex parte Green. A.-G. intervenant.

(1949) 32 P.C. 463.

Automobiliste.

2° IDEM. Remontrance aux mêmes fins par rapport à permis de conduire cédé environ 10 années auparavant. Après intervention en cause de l'Avocat Général même permission accordée.

Ex parte Mauger. A.-G. intervenant.
(1946) 31 P.C. 300.

3° IDEM. Représentation aux mêmes fins par rapport à licence retirée jusqu'à nouvel ordre environ trois années auparavant. Après intervention en cause du Procureur Général même permission accordée à condition que l'impétrante subisse l'examen prévu à l'Article 2(4) du Règlement sur la Police des Chemins.

Ex parte Le Gresley. (1950) 33 P.C. 89.

Avancement de Succession.

AVANCEMENT DE SUCCESSION.

Voir " Successions," 2°, 3°.

Avocat Général du Roi.

AVOCAT GÉNÉRAL DU ROI.

1° ASSERMENTÉ. Lettres Patentes entérinées.
Re Vibert. (1948) 4 P.R. 50.

2° AVOCAT STIPULANT L'OFFICE D'AVOCAT GÉNÉRAL ASSERMENTÉ pour agir pendant l'absence pour cause de maladie du Procureur Général et l'absence de l'île de l'Avocat Général lequel stipule l'office de Procureur Général.

Re Le Maistre. (1947) 243 Ex. 328.

3° IDEM. Vu que la charge de Procureur Général est devenue vacante par la résignation du Procureur Général et que l'Avocat Général actuel stipule en conséquence l'office de Procureur Général. Avocat
Général du
Roi.

Re Le Maistre. (1948) 244 Ex. 64.

AVOCATS.

Avocats.

1° AVOCAT DE LÉGATAIRE, à ce dûment autorisé par lettre, déclare pour et au nom de la légataire renoncer à son legs.

Re testament Symons, ex parte Mounsey, veuve.
(1944) 242 Ex. 84.

2° AVOCAT DU DÉFENDEUR MALADE. Cause différée.

P.-G. v. Houiellébecq. (1945) 31 P.C. 174.
Le Brun v. Poingdestre, Veuve Waterson.